

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours de la Médiation Commerciale 2021 : une édition challenge couronnée de succès

Communiqué du mardi 30 mars 2021

Du 15 au 19 mars 2021 s'est déroulé le Concours de la Médiation Commerciale, organisé par le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris) et son centre de formation l'Institut 131.

Depuis douze ans, le Concours est le rendez-vous incontournable des ambassadeurs francophones de la Médiation : Etudiants, Professionnels, et Médiateurs.

Cette année, 150 Etudiants ont participé au Concours aux côtés de 250 professionnels de la Médiation. En parallèle, plus de 600 personnes ont assisté aux webinars organisés par le Centre. Un record de participation pour le CMAP qui a su s'adapter et innover dans le contexte particulier de la crise sanitaire.

Une approche innovante de l'événementiel

Avec un événement 100% digital, le CMAP a proposé une expérience inédite au public : une plateforme dédiée pour les participants, qui ont pu échanger, préparer leurs médiations et prendre part à la compétition par un solide dispositif de conférences interactives simultanées. 140 médiations virtuelles et 9 webinars ont ainsi pu être tenus.

« Il était important de maintenir l'événement cette année. Nous avons pris le pari audacieux de faire vivre une communauté en ligne durant plus d'une semaine, et cela a fonctionné ! De plus, nous avons réussi à conserver les ingrédients qui font le succès du Concours : transmission de savoirs, expériences partagées et convivialité. » explique Sophie HENRY, Déléguée Générale CMAP.

Un objectif fédérateur pour les Ecoles et les Etudiants

Outre la présence d'Ecoles françaises, le CMAP a pu compter sur la participation active de quatre autres pays francophones : la Belgique, la Suisse, le Maroc et le Canada.

Le 19 mars, les deux étudiantes sélectionnées par les jurys successifs se sont retrouvées pour la finale, retransmise en direct et suivie par près de 300 spectateurs. Les membres du jury, composé des représentants d'Accor, Secib, ainsi que des cabinets Fierville Ziade, Hoche Avocats, Bird&Bird, Carlara, Latham & Watkins, DLA Piper et K&L Gates, ont délibéré et consacré vainqueurs ex-aequo Florie Crunchant (Université de Lorraine) et Eva Fraicher (EDHEC).

Une expérience qui aura révélé des vocations : *« Le concours m'a donné envie de poursuivre dans la voie de la médiation : écouter et accueillir pour accompagner au mieux les parties. »* explique Eva Fraicher. *« Au-delà de m'apporter une première expérience dans la médiation et de me donner davantage confiance en moi, le concours m'a apporté la confirmation que c'est une voie dans laquelle je veux poursuivre et m'investir. J'ai pris beaucoup de plaisir à participer à cette compétition en tant que médiatrice et je pense que c'est le plus important pour réussir : aimer ce que l'on fait. »* précise Florie Crunchant.

Les 5 membres des équipes gagnantes ont remporté le premier prix : un cycle complet de formation à la médiation inter-entreprises au sein de l'Institut 131. La troisième place est revenue à l'équipe de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, dont les deux membres ont remporté un stage dans l'un des cabinets partenaire du Concours. Dans la catégorie « plus de 28 ans », c'est l'équipe de l'Université de Paris Nanterre qui a remporté une formation à la Négociation Raisonnée de Harvard.



A propos du CMAP

Créé en 1995 par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, le CMAP est aujourd'hui le leader en France et l'un des principaux centres européens de gestion et de résolution des conflits de l'entreprise. Au travers de son organisme de formation : l'Institut 131, le CMAP a formé plus de 6 000 professionnels aux modes alternatifs de résolution des différends.

www.cmap.fr

www.institut131.fr

CMAP – INSTITUT 131

39 avenue Franklin D. Roosevelt

75008 PARIS

Tél: +33 1 44 95 11 40

cmap@cmap.fr

institut131@cmap.fr

Contact Relations Presse : mratier@cmap.fr